

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 19 septembre 2016

L'an deux mille seize et le dix neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 13/09/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle,

Etait absent et excusé : GARNOT Pascal donne procuration à Robert VEYRAT

Etaient absentes : /

Délibération N° 2016- 38

Demande de subvention pour la toiture du bâtiment de l'Europe

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité et de l'urgence de rénover la toiture du bâtiment de l'Europe. Cette décision est intervenue au vu de la dégradation dangereuse de cet ouvrage qui comporte une importante quantité d'amiante .La présence d'amiante empêche toute intervention ponctuelle efficace compte tenu des précautions drastiques à mettre en œuvre .Au vu de la réglementation actuelle le rapiéçage n'est plus concevable.

Au terme de la consultation effectuée et des délibérations de la commission d'appel d'offre ces travaux de rénovation seront réalisés par la société STGM et le coût est de 101 395,15€. Ce coût très important résulte de la déconstruction préalable par une entreprise agréée de toute la couverture amiantée pour environ 40000€.



Le Maire souhaite solliciter la Région et la Communauté de Communes de l'Oisans pour une subvention la plus élevée possible. En effet cet immeuble abritera dès le 1 janvier 2017 en particulier les associations ADMR qui interviennent sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit d'un équipement économique et social prioritaire sur la commune et le Haut Oisans compte tenu des services rendus et des emplois assurés.

- **Autorise** le Maire à solliciter la Région et la Communauté de Communes pour une subvention la plus élevée.

Suffrages exprimés 11 – Pour 11 - Contre 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire.

